

L'espace et le temps de la rêverie : de l'inquiétude à l'extase

Jean-Marie FREY

Nous ne sommes pas des âmes désincarnées. Par notre corps, notre existence se déploie ici et maintenant, dans l'espace et dans le temps. Or la chair nous révèle notre finitude, notre caractère temporel, mortel. Elle nous inquiète¹. L'homme du divertissement répond à cette inquiétude en agitant son corps dans l'espace. Il tue le temps en se donnant l'illusion d'un éternel présent. Toutefois, en oubliant qu'il est mortel, il se sépare de lui-même. Comment pourrait-il être heureux puisqu'il ne s'accorde pas avec sa nature ? De son côté, la personne pieuse espère tuer le temps en accédant à un au-delà. Elle se persuade qu'en se libérant de l'espace, délivrée du corps matériel, elle connaîtra un bonheur éternel, intemporel. Cependant, échappet-elle vraiment à la crainte ? Que serais-je sans la corporéité qui est mon ancrage dans le monde ? En tous les cas, moi sans mon corps, ce ne serait pas tout à fait moi... La rêverie permet d'envisager une autre réponse à l'inquiétude. Dans la *Cinquième promenade des Rêveries du promeneur solitaire*, Rousseau met au jour les conditions de cette expérience.

D'abord, les rives du lac de Biemme apportent le calme et l'harmonie. Elles sont éloignées de l'espace social marqué par la concurrence entre les individus, et par l'agitation qui prévaut dans le divertissement. Ensuite, ce lieu donne à percevoir une pulsation : le bruit et le mouvement des vagues, le flux et le reflux de l'eau qui frappent sans relâche l'oreille et les yeux. Ce battement engendre une pulsation de l'âme. En des intervalles réguliers, elle cesse de penser, éprouve une expansion, une extériorisation, puis en de courtes réflexions sur l'instabilité du monde, elle revient à elle par un mouvement de contraction, de retour à soi. Dans cette succession d'expansions et de contractions, la vie de l'esprit ressemble au souffle qui, dans le corps vivant, est expiration et inspiration. Dès lors, la rêverie répond à l'inquiétude d'être au monde. Elle est une extase. Une jouissance à laquelle l'éternité n'ajouterait rien. « De quoi jouit-on dans une pareille situation, se demande Rousseau ? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence, tant que cet état dure on se suffit à soi-même comme Dieu. » Une telle expérience n'est-elle pas éminemment philosophique ?

¹ J'ai examiné ailleurs les différentes inquiétudes du corps (voir Jean-Marie Frey, *Le corps peut-il nous rendre heureux ?*, Pleins Feux, 2002 ; *Le bonheur et la mort*, M-Editer, 2010. Lien : <http://m-editer.izibookstore.com/auteur/17/Jean-Marie%20FREY>)

Si le moment de l'expansion est une délivrance des entraves du corps, il ne détourne pourtant pas du réel. Ne suppose-t-il pas que le moi s'ouvre à l'être ? La rêverie n'est pas le rêve. Elle est, au contraire, une modalité du rapport au monde. Une expérience du moi entrant en harmonie avec les choses. Au reste, à l'instar de l'expérience musicale, l'harmonie que révèle l'espace sur les rives du lac de Biènnne prend appui sur un rythme. Ce *tempo* fait éprouver une temporalité qui rappelle ce que Bergson appellera la durée. Le temps ainsi vécu n'est pas une succession d'instantanés juxtaposés. La pulsation de l'âme provoquée par le battement des sons est un flux temporel continu qui n'est rien d'autre que la durée qui constitue la vie de l'esprit. Elle révèle une vérité de l'âme humaine. Où l'on voit que la rêverie n'est pas une illusion ! Bien au contraire. Contrairement au divertissement, elle n'est pas un oubli de son être intérieur. La lenteur de son *tempo* s'oppose à la transe qui tue le temps par le moyen de l'agitation. Et cette expérience totale de la vie n'est pas non plus l'espérance religieuse en un au-delà dans la mort. Ni divertissante, ni pieuse, la rêverie est une expérience de l'espace et du temps, une ouverture à l'être et à la vie intérieure, qui apporte une réponse authentiquement philosophique à l'inquiétude d'être au monde.

Jean-Marie FREY, extrait de la conférence donnée à Nîmes, au lycée A-Daudet, le 13 février 2014, et à Angers, au lycée H-Bergson, le 10 avril 2014.